



LETTRE INFO SIVM FENOUILLEDES N°9 du 7 décembre 2023

PROGRAMMEZ VOS TRAVAUX POUR 2024 – CHANGEMENT DE CONTACT ENTREPRISE GIESPER

Dès à présent et sur votre demande auprès du secrétariat du SIVM qui fera le relais, l'entreprise GIESPER avec comme responsable de chantier Jean-Philippe BOUILLE (06 08 24 08 65 et jp.bouille@giesper.fr), Franck PENEL quittant définitivement ses fonctions au 31/12/23, peut être mandatée pour venir sur place et préparer les devis dès que l'indice de révision sera connu (à la hausse ou à la baisse mais sans grande incidence). Nous vous demandons par ailleurs de nous préciser si vous devez réaliser des travaux (ou pas) en 2024 afin d'affiner nos prévisions budgétaires.

Dans cette optique, l'avenant au marché de 2023 impose à l'entreprise GIESPER de réaliser les travaux dans un délai de 3 mois après l'acceptation des devis afin d'éviter des dérives récurrentes. Par ailleurs, les communes devront essayer de ne pas rajouter de travaux imprévus juste avant les congés d'été ou d'hiver, cela impactant celles qui ont programmé judicieusement ces interventions à ces dates qui apparaissent au planning selon des impératifs non négociables. Le Président J.F. DIAZ se chargera de faire respecter ces consignes par l'entreprise et les communes. Il arbitrera pour un motif valable et dans la mesure du possible un éventuel échange de dates entre deux communes.

TRAVAUX EN PREVISION AU SIEGE DU SIVM

Pour rappel, l'agrandissement du bâtiment à l'arrière des bureaux actuels afin de créer une salle de réunion polyvalente accessible PMR, une douche pour le personnel du chantier d'insertion et des sanitaires fonctionnels ainsi que le retrait de l'ALGECO (déjà réalisé pour faciliter les sondages avant travaux) jusque-là dédié au suivi social seront les priorités de ce projet.



Le coût prévisionnel de l'opération étant estimé à 207 000 € H.T., une demande de D.E.T.R. a été déposée auprès de la Sous-préfecture de PRADES (à représenter début 2024) ainsi qu'une demande de participation (aide aux communes) au Conseil Départemental 66 (28800 € ont été attribués par la commission des subventions à fin 2023).

Suite à notre contractualisation avec la SPL POA (Société Publique Locale Pyrénées-Orientales Aménagement), Mme Emma LEBRET gère parfaitement le dossier en collaboration avec nos services. L'agence d'architecture ARCHI 2 (Maxime QUEROL) basée à PERPIGNAN et son équipe technique autour de Julien CHELLE a été retenue, ainsi que les bureaux SOCOTEC pour les contrôles techniques et SECURE COORDINATION (siège à FOSSE) pour CSSPS (coordinateur sécurité et protection de la santé).

En cas de dépassement de notre enveloppe à l'issue des consultations des entreprises, des choix sur les aménagements pourraient être opérés...

PROCHAINS TRAVAUX SUR LA PISTE D.F.C.I. F 39 BIS A FENOUILLET

L'entreprise ROCA (CERET) a été retenue par la C.A.O. (Commission d'appel d'offres) du 5 décembre sous le contrôle du bureau d'études AEF-LOUVET pour la mise aux normes de la piste D.F.C.I. F 39 BIS qui relie le Col del Mas au Col de Boire sur la commune de Fenouillet. Le Conseil syndical du 12 décembre ayant validé cette proposition, les travaux débuteront début 2024 et seront réceptionnés obligatoirement à la fin du premier trimestre.

RECRUTEMENT CHANTIER D'INSERTION

Pensez à vos administrés sans emploi qui peuvent se renseigner auprès de Laurence sur les conditions à remplir pour postuler au chantier d'insertion. Le but de réinsérer nos bénéficiaires étant régulièrement atteint (60% minimum) nous sommes donc en attente de nouvelles candidatures.



OUVERTURE D'UNE PAGE FACEBOOK SIVM FENOUILLEDÉS

Pour les communes et les personnes intéressées, le SIVM a créé une page FACEBOOK à laquelle vous pouvez adhérer et la faire partager : SIVM du Fenouillèdes.



CONSEIL SYNDICAL DU 12 DECEMBRE 2023

Tous les points du jour ont été validés à l'unanimité par le Conseil Syndical.

Le Président et le bureau vous remercient de votre confiance et

vous souhaite de bonnes fêtes et les meilleurs vœux pour l'Année 2024.

